

Données. Engagement. Résultats.

www.ccdus.ca • www.ccsa.ca

Les données (transcription)

Épisode 6, saison 1

Sujet : congrès Questions de substance du CCDUS

[00:00]

[Musique]

[00:05]

[ANNONCEUSE] Vous écoutez Les données : des connaissances à l'inspiration.

[La musique s'estompe]

[ANNONCEUSE] Les données est un balado produit par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances.

[Lee Arbon] Bonjour, ici Lee Arbon, et bienvenue à cet épisode très spécial de *Les données*, le balado du CCDUS. Récemment, le CCDUS a tenu son congrès national Questions de substance, à Ottawa. Victoria Lewis, notre correspondante communautaire, a abordé divers fournisseurs et participants pour connaître leur avis sur l'événement. Aujourd'hui, nous vous présentons une compilation des meilleurs moments de ces entrevues. Bonne écoute!

[Bruit de fond du congrès]

[Victoria Lewis] Bonjour, ici Victoria Lewis. Je suis au congrès Questions de substance 2019 du CCDUS pour le balado *Les données*. Aujourd'hui, je rencontre des participants pour savoir ce qu'ils pensent de l'événement.

[Peter] Bonjour, je m'appelle Peter, et je suis un ancien toxicomane. Je suis ici pour découvrir les ressources offertes dans la collectivité. Le visage de la dépendance a complètement changé au fil des années. On ne parle plus des mêmes substances – elles sont plus dangereuses aujourd'hui – ni des mêmes ressources et approches. Je recueille de l'information et je parle à des gens pour essayer de comprendre où nous en sommes. J'ai parlé à quelques mili... Non, pas à des militaires, à des policiers, des agents de la GRC et de la Police provinciale de l'Ontario; je leur ai parlé pour explorer les possibilités de collaboration en leur donnant... en les aidant à sensibiliser leurs agents et à enrichir leurs programmes en présentant le point de vue des personnes dépendantes.

[2:00]

[VL] Merci. Et si vous aviez à définir le fait saillant du congrès, qu'est-ce que ce serait?

[P] Je pense que ce serait l'impressionnant nombre de personnes que cet enjeu attire. D'abord, le nombre de personnes qui œuvrent dans ce domaine et qui veulent en savoir plus. Il règne une certaine synergie. J'ai entendu quelqu'un dire que le seul problème avec le congrès, c'est qu'il n'a lieu qu'une fois tous les deux ans, et on lui a répondu qu'on essayait d'en faire un événement annuel à compter de cette année. Les besoins sont là, vous savez! La dépendance représente un

problème énorme. On trouve des substances dangereuses dans la rue. Ce que je veux dire, c'est qu'elles ont toujours été dangereuses, mais la situation est bien pire aujourd'hui. On parle de conséquences mortelles, maintenant. Les gens commencent à consommer plus jeunes, les substances sont beaucoup plus dangereuses, et il y a beaucoup plus de décès. On voit qu'il y a vraiment beaucoup d'organismes qui veulent travailler ensemble et mettre en œuvre différents programmes. Quelquefois, on vise l'abstinence totale ou encore la réduction des méfaits... Parfois, c'est juste une question de veiller à l'accessibilité de la naloxone, du NARCAN et d'autres ressources du genre pour prévenir les décès.

[Silence]

[VL] Je suis en compagnie de Nancy Carnide de l'Institut de recherche sur le travail et la santé. Nancy, merci de prendre le temps de parler avec moi pour le balado *Les données*. Parlez-moi un peu de la présentation que vous avez faite à Questions de substance, cette année.

[Nancy Carnide] Oui, j'ai présenté certains de nos travaux sur l'usage de cannabis chez les travailleurs canadiens. Nous faisons une étude de cohorte suivant un groupe de travailleurs depuis la période précédant la légalisation, et nous continuons de le suivre pour mieux comprendre l'évolution des habitudes de consommation, particulièrement avant et pendant les quarts de travail. Nous voulons aussi savoir comment l'ensemble des travailleurs perçoit les risques associés à l'usage de cannabis au travail, connaître les normes en vigueur chez les employeurs et, vous savez, découvrir ce que les travailleurs savent sur les effets du cannabis.

[4:13]

[VL] Pouvez-vous nous parler un peu des résultats préliminaires de cette étude?

[NC] Oui. Ma présentation s'appuyait principalement sur les résultats préliminaires datant de la période précédant la légalisation. Essentiellement, nous avons découvert que même avant la légalisation, bien que la plupart des travailleurs consommaient du cannabis de façon responsable jamais avant ou durant leurs quarts - une part non négligeable du groupe (environ un travailleur sur cing) consommait du cannabis dans les deux heures précédant le quart ou pendant le quart, soit en travaillant ou durant les pauses. Nous avons vu cela chez des gens dont le fait d'avoir les facultés affaiblies au travail pouvait entraîner des risques pour la sécurité, et chez d'autres dont ce n'était pas le cas. Nous avons vu cela partout. Et, encore une fois, ça, c'était avant la légalisation. Nous avons aussi relevé certaines perceptions problématiques quant aux risques que pose l'usage de cannabis avant ou durant le travail. La plupart des travailleurs estimaient risqué de consommer au travail ou avant d'accomplir une tâche dangereuse, ce que je trouve rassurant. Par contre, ils étaient moins nombreux à trouver risqué de consommer dans les deux heures précédant le début d'un quart. Selon moi, cela peut poser problème, car il peut rester des effets résiduels au travail; les facultés peuvent encore être affaiblies. Nous avons aussi constaté des lacunes en ce qui a trait aux connaissances. Certains travailleurs croyaient qu'après la légalisation, il serait acceptable de consommer du cannabis au travail, que ce soit à des fins médicales ou non. Certains ne savaient pas s'il y avait une politique sur l'usage de substances en vigueur sur leur lieu de travail, et d'autres ont affirmé qu'il n'y en avait pas. Je crois que ça relève d'un mangue de connaissances.

[VL] Vous dites que vous avez présenté des résultats pour la période précédant la légalisation. Quand pensez-vous que vous disposerez de résultats préliminaires sur l'usage de cannabis au travail après la légalisation?

[6:20]

[NC] Eh bien, nous avons quelques... certaines données que nous commençons à examiner. J'hésite à affirmer quoi que ce soit pour l'instant, mais nous allons... nous devrions pouvoir formuler quelques conclusions l'année prochaine – tôt dans l'année. Pour ce qui est de l'usage de cannabis chez les travailleurs, je pense qu'il est très important de faire de la sensibilisation. Je pense que ça va être le nerf de la guerre à partir de maintenant. Il faut se montrer proactifs. Les politiques, c'est très bien; il en faut au travail, pour encadrer l'usage de substances. Elles précisent les attentes et les conséquences pour ceux qui ne les respectent pas. Mais, en même temps, je crois qu'il faut être plus proactifs et apprendre aux travailleurs que s'ils consomment du cannabis – après tout, c'est légal maintenant –, ils doivent s'assurer de le faire de la manière la moins risquée possible.

[VL] Merci beaucoup d'avoir pris le temps de nous parler.

[N] Merci beaucoup pour l'invitation!

[David Hodgins] Je m'appelle David Hodgins et je suis professeur de psychologie à l'Université de Calgary.

[VL] Nous sommes bien heureux de vous accueillir au congrès Questions de substance du CCDUS. Pouvez-vous me parler un peu de votre présentation?

[DH] J'ai eu l'honneur de présenter les résultats du projet de création des premières lignes directrices nationale sur le jeu à faible risque. Le processus a été long et complexe, mais aussi exaltant. Il tire maintenant à sa fin. Nous avons donc pu présenter quelques résultats préliminaires et recueillir les commentaires des gens qui ont assisté à la présentation. C'était vraiment une expérience formidable.

[VL] Qu'espérez-vous accomplir avec la publication des lignes directrices nationales sur le jeu à faible risque?

[8:08]

[DH] Ça fait 25 ans que nous nous intéressons vraiment au jeu et que nous proposons des manières d'éviter le jeu pathologique. Les conseils donnés jusqu'à présent ne sont pas mauvais, mais ils sont assez généraux. Le mot d'ordre, c'est toujours « fixez-vous des limites et respectez-les »; c'est le message que nous pouvons envoyer en matière de santé publique. Le but du projet actuel est de créer des lignes directrices « quantitatives », comme on dit. Nous voulons présenter des chiffres un peu plus concrets pour aider les gens à mieux contrôler leurs habitudes de jeu. Par exemple, à quelle fréquence peut-on jouer? Combien d'argent peut-on dépenser sur le jeu avant de s'exposer à certains risques?

[VL] Parlez-moi un peu du laboratoire sur les comportements de dépendance de l'Université de Calgary.

[DH] Je travaille au département de psychologie et j'ai la chance d'être entouré d'étudiants aux cycles supérieurs qui ont beaucoup de talent. Essentiellement, le but du laboratoire est d'aider les candidats à la maîtrise et au doctorat à faire les recherches qui les intéressent. Les activités du laboratoire sont axées sur les processus de rétablissement; nous voulons savoir comment les gens développent des comportements de dépendance et comment ils s'en sortent. Nous travaillons beaucoup sur les jeux d'argent, sur les jeux vidéo, sur les opioïdes au Canada et, bien sûr, sur la dépendance numéro un au pays : l'alcool.

[VL] La Semaine nationale de sensibilisation aux dépendances bat son plein et, cette année, le thème, c'est « Je mets fin à la stigmatisation ». En tant que chercheur qui s'intéresse aux processus

de rétablissement, avez-vous étudié les conséquences négatives de la stigmatisation sur le rétablissement?

[10:05]

[DH] La stigmatisation peut nuire énormément au rétablissement. Dans le cadre de nos travaux sur le jeu, nous avons réalisé des entrevues avec des personnes qui ont réussi à s'en sortir. Certaines ont suivi une thérapie, et d'autres ont entrepris une démarche personnelle, sans soutien professionnel. Nous avons posé beaucoup de questions pour savoir pourquoi certaines avaient attendu si longtemps avant d'entreprendre une thérapie, et pourquoi d'autres ne l'avaient jamais fait. La stigmatisation apparaît toujours très haut sur la liste. Ce n'est souvent pas le mot que les gens utilisent, mais ils disent, par exemple, qu'ils avaient « tout simplement trop honte ». C'est ce genre de motifs émotionnels qui retarde l'amorce des processus de rétablissement.

[Musique]

[ANNONCEUSE] Vous aimez notre balado? Vous avez des commentaires ou des questions? Vous voulez proposer un invité? Écrivez-vous à l'adresse podcast@ccsa.ca pour nous en faire part. Nous voulons connaître votre avis sur *Les données*.

[La musique s'estompe]

[11:35]

[VL] De retour à l'édition 2019 du congrès Questions de substance du CCDUS! Je suis dans l'aire d'exposition pour rencontrer quelques-uns des exposants. En ce moment, je suis avec Mélanie Perrier, de la GRC. Mélanie, dites-moi ce qui vous amène ici aujourd'hui.

[Mélanie Perrier] Je travaille au Service de sensibilisation aux drogues et crime organisé. Notre mandat est de faire de la prévention et de la sensibilisation auprès du grand public, mais aussi auprès de différents types de clientèles. Essentiellement, nous créons des outils de sensibilisation pour l'ensemble de la population. Ce sont des outils gratuits, dont certains sont accessibles sur notre site Web. Nous avons aussi des tableaux et une application mobile qui existe depuis quelques années, mais qui est toujours d'actualité. Elle contient toute l'information pertinente sur la drogue et sur les nouvelles tendances. Nous sommes donc ici pour parler du Service, mais aussi du tableau de sensibilisation aux drogues que nous avons publié il y a quelques semaines. Nous voulons faire la promotion de cet outil et le donner à quiconque aimerait s'en servir. Nous avons eu l'immense plaisir d'accueillir des gens de partout au pays à notre kiosque pour échanger sur nos expériences et sur les enjeux. Nous voulons aussi démonter une idée reçue selon laquelle les policiers ne comprennent pas certains enjeux et la réalité du terrain. Nous voulons montrer aux gens que nous faisons aussi de la prévention et que nous comprenons, que nous travaillons main dans la main avec les gens qui se trouvent aux premières lignes. Je crois que c'est une question d'équilibre entre la prévention et le travail de terrain. Mais, vous savez, sans l'aide des travailleurs communautaires, nous ne pouvons pas remplir notre mandat. La collaboration est essentielle. Le congrès est une excellente plateforme pour ouvrir la discussion et éventuellement établir des collaborations avec les personnes que nous avons rencontrées. Voilà!

[13:58]

[VL] C'est très positif! Pouvez-vous me parler du tableau de sensibilisation aux drogues?

[MP] Bien sûr. En fait, c'est la deuxième version; la première avait été lancée en 2014. Nous avons regardé la masse d'outils existants et nous avons voulu en créer un adapté à toutes sortes de milieux. Nous voulions du contenu informatif à la fois pour les jeunes dans les écoles et pour les

travailleurs de rue – bref, quelque chose de pertinent pour tout le monde. Nous voulions présenter les drogues les plus courantes, expliquer ce que c'est, de quoi ça a l'air (avec de vraies photos), les effets secondaires... L'idée, c'est de diffuser les messages de prévention essentiels sur ces substances.

[VL] Et où peut-on trouver ce tableau?

[MP] Même si le service est basé au Québec, le tableau est accessible partout au Canada, et même dans le monde. Nous avons reçu des demandes provenant de plusieurs pays. Mais en fait, c'est tout simple : il suffit d'ouvrir son navigateur Web et de taper « tableau de sensibilisation aux drogues GRC » pour tomber sur notre site Internet. On y trouve notre adresse courriel et des liens vers nos autres outils. Il y a aussi l'application dont j'ai déjà parlé; la plupart des substances présentées sur le tableau – en fait, toutes – sont aussi présentées dans l'application, et on y trouve des renseignements plus détaillés.

[VL] Ces outils ont l'air très bien, vous faites un travail formidable.

[MP] Oui!

[VL] Merci beaucoup.

[MP] De rien!

[VL] Merci d'avoir été des nôtres aujourd'hui.

[MP] Merci!

[VL] Merci!

[Rebecca Phillips Konigs] Je m'appelle Rebecca Phillips Konigs et je suis gestionnaire adjointe de projets spéciaux pour le Programme de soutien au système provincial du Centre de toxicomanie et de santé mentale. Je travaille dans le domaine de l'échange des connaissances, et c'est pour ça que je suis ici aujourd'hui, pour vous parler d'un projet en cours.

[16:00]

[VL] Oui, dites-moi un peu pourquoi vous êtes là; expliquez-moi le projet dont vous parlez.

[RPK] Bien sûr! Nous sommes là pour faire la promotion du Pôle d'échange des connaissances sur le cannabis. L'objectif, c'est de créer un site Internet présentant des renseignements fiables et triés sur le volet; une sorte de ressource à guichet unique sur le cannabis. On le sait : il y a tellement de ressources sur le cannabis, et elles sont produites par tellement de groupes différents! Certaines choses sont biaisées, d'autres s'appuient sur des données probantes... Nous avons passé tout ça en revue pour ne garder que le bon et le publier sur un seul site Web, qui sera lancé en janvier, pour la nouvelle année. À partir de là, il sera possible de le visiter et d'appliquer des filtres de recherche. Il sera par exemple possible de viser un public cible ou un sujet en particulier. Le site Web sera aussi doté d'un forum interactif. Bref, nous sommes ici pour faire la promotion de certaines des ressources du Pôle.

[VL] D'accord. Et le site sera mis en ligne en janvier?

[RPK] Oui.

[VL] Et comment pourra-t-on y accéder? Avez-vous déjà une adresse?

[RPK] Oui, absolument. L'adresse est le www.cannabis-hub.ca.

[VL] Excellent. Et j'imagine que ce sera une ressource bilingue?

[RPK] Oui, oui! C'est financé par Santé Canada; le site sera bilingue, et il y aura un forum en français et un forum en anglais.

[VL] Génial! Ça semble extraordinaire, comme projet.

[RPK] Oui, nous avons eu beaucoup de plaisir!

[VL] Est-ce votre premier congrès Questions de substance?

[RPK] Oui, c'est la première fois que j'y assiste.

[VL] Qu'en pensez-vous, jusqu'à présent?

[RPK] C'est une très belle expérience. J'ai pu rencontrer des gens de partout au pays. Le Centre de toxicomanie et de santé mentale est basé en Ontario, et c'est là que nous menons l'essentiel de nos activités. Il faut donc profiter d'occasions comme celle-ci pour voir des gens d'un peu partout au Canada. Nous avons vu passer des gens de divers secteurs à notre kiosque – milieu scolaire, santé mentale et dépendance, police... C'est génial de pouvoir faire des rencontres aussi diversifiées.

[18:04]

[VL] Merveilleux! Merci beaucoup pour votre temps.

[RPK] De rien.

[Musique]

[ANNONCEUSE] Vous écoutez Les données. Si le sujet de cet épisode vous intéresse, rendez-vous à l'adresse ccdus.ca pour en savoir plus.

[La musique s'estompe]

[LA] Eh bien, c'est tout pour aujourd'hui. C'est ce qui conclut cet épisode spécial de *Les données*, en direct du congrès Questions de substance. Nous espérons que ça vous a plu. Merci aux plus de 650 personnes qui ont participé à l'événement et qui ont contribué à son succès retentissant. Nous avons eu beaucoup de plaisir – et nous espérons que vous aussi. Nous avons déjà hâte à l'année prochaine pour vous annoncer où se tiendra l'édition 2021. À la prochaine, pour un nouvel épisode du balado *Les données*.

[Musique]

[ANNONCEUSE] Vous écoutez Les données. Si le sujet de cet épisode vous intéresse, rendez-vous à l'adresse ccdus.ca pour en savoir plus. Le soutien technique et le montage du balado ont été assurés par Christopher Austin. Les données est produit par le Centre canadien sur les dépendances et l'usage de substances, qui en est également le propriétaire. Droit d'auteur 2019.

[La musique s'estompe]

[FIN DE LA TRANSCRIPTION 19:46]



Le CCDUS a été créé par le Parlement afin de fournir un leadership national pour aborder la consommation de substances au Canada. À titre d'organisme digne de confiance, il offre des conseils aux décideurs partout au pays en profitant du pouvoir des recherches, en cultivant les connaissances et en rassemblant divers points de vue.

l'usage de substances Les activités et les produits du CCDUS sont réalisés grâce à une contribution financière de Santé Canada. Les opinions exprimées par le CCDUS ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada.